

**Province de Québec
Municipalité Durham-Sud**

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 10 DÉCEMBRE 2018.

Procès verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 10 décembre 2018, à 19:30 heures; monsieur le maire Michel Noël, les conseillers Rémi Desmarais, Jean-Marie Beaulac, Lise Carroll, François Chabot, François Laflamme et Louis Manseau, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Mme la directrice générale Christiane Bastien est aussi présente.

AVIS DE CONVOCATION

**Province de Québec
Municipalité Durham Sud**

Le 7 décembre 2018

A : Rémi Desmarais, Jean-Marie Beaulac, Lise Carroll, François Chabot, François Laflamme, Louis Manseau

Messieurs :

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoqué par les présentes par M. Michel Noël, maire pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, le 10^e jour du mois de décembre 2018 prochain, à 19 :30 heures précises et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant, savoir :

Ouverture de l'assemblée
Déneigement des routes (chauffeurs)
Levée de l'assemblée

Donné à Durham-Sud, ce 7^e jour du mois de décembre, deux mil dix-huit.

Directrice général/secrétaire-trésorière

Copie conforme

Directrice général/secrétaire-trésorière

Ouverture de l'assemblée2018-12-285 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée. Adopté

Déneigement des routes (chauffeurs)2018-12-286 Chauffeurs de camion de déneigement

Suite aux discussions au sujet de l'engagement de Réal Lecours et Jonathan Beauregard pour toute l'année. Un vote est demandé François Chabot et Jean-Marie Beaulac vote contre et Rémi Desmarais, Lise Carroll, François Laflamme et Louis Manseau vote pour. Il est majoritairement résolu que Municipalité de Durham-Sud engage Réal Lecours et Jonathan Beauregard à l'année avec évaluation dans un an. Adopté

Levée de l'assemblée2018-12-287 Levée d'assemblée

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller Rémi Desmarais et unanimement résolu de lever l'assemblée à 20h05. Adopté

Michel Noël, maire

Christiane Bastien, dir. gén. secr.-trés.